

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 28 FÉVRIER 2022

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU BÂTI

ATELIER 201
LABORATOIRE D'UTILITÉ PUBLIQUE



DERVYN CONSEIL
pour des bâtiments durables



FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU BÂTI UN SUJET CENTRAL DU PROCHAIN QUINQUENNAT

Un comité de réflexion s'est réuni le mercredi 23 février 2022 pour réfléchir à des propositions concrètes et opérationnelles à présenter aux candidats à l'élection présidentielle. Acteurs privés, issus du secteur industriel, du conseil ou de la société civile, tous partagent le même constat : la transition écologique du bâti et l'enjeu environnemental que représente la massification de la rénovation énergétique, ne sont pas assez présents dans les débats et les programmes politiques en vue du prochain quinquennat. À l'issue de cette réunion, des premières pistes de réflexions communes ont été définies, et une note de position, corpus de propositions, sera prochainement publiée et remise aux candidats.

La stratégie nationale bas carbone¹ de 2015 fixe deux objectifs clairs : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire considérablement l'empreinte carbone du pays et des français.

La filière du bâtiment est le deuxième secteur qui émet le plus de gaz à effet de serre, derrière celui des transports. Elle représente 19% des émissions de gaz à effet de serre et près de 44% de l'énergie consommée. Il est donc primordial de se doter d'une politique publique ambitieuse en faveur de la rénovation écologique des bâtiments, qui se fonde sur une concertation élargie avec l'ensemble des acteurs de la filière, véritables piliers pour atteindre ces objectifs fixés à horizon 2050. Dans un contexte social où la flambée des prix de l'énergie et le mal-logement sont au cœur des préoccupations, **les candidats à l'élection présidentielle ne sauraient faire fi de ces urgences qui demeurent.**

Dans un pays où les passoires thermiques représentent entre 4 à 8 millions d'habitations et où les projections appellent la filière à atteindre près de 800 000 rénovations de logements performants (BBC ou équivalent) par an, il est de la responsabilité collective des pouvoirs publics et des acteurs privés de se réunir pour définir **ensemble une politique publique ambitieuse de long terme** qui accompagne et accélère la rénovation et la construction écologique. Au-delà d'apporter une réponse environnementale, **cela répond à un enjeu social, celui de la lutte contre la précarité énergétique**, sans oublier la mobilisation à venir sur la rénovation du parc non résidentiel, avec l'entrée en vigueur du **décret tertiaire**.

Pour y parvenir, tous les acteurs doivent être partie prenante et l'ensemble des techniques constructives doivent être encouragées. Dans cette optique, **la mixité constructive est essentielle en vue d'assurer que chaque matériau trouve sa bonne application et concourt à l'atteinte des objectifs fixés à horizon 2050.**

¹ SNBC



80% de la ville de demain se compose de la ville d'aujourd'hui. Aussi, il est urgent que des moyens supplémentaires soient alloués à la politique du logement et que les dispositifs déjà en place soient renforcés.

Si des mesures ont été introduites pour amorcer ce chantier en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050, telle l'introduction de nouvelles règles constructives avec la Réglementation environnementale 2020 (RE 2020) ou la massification des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique, nombre d'enjeux demeurent et resteront d'actualité dans les années à venir. Il faut garantir la pérennité et l'efficacité des aides à la rénovation énergétique, tels que MaPrimeRénov' ou le dispositif des CEE ; être innovant dans de nouveaux modes de financement ; lutter contre le logement précaire ; maîtriser le coût croissant de la rénovation et de la construction des bâtiments pour les particuliers, collectivités et entreprises ; se conformer aux nouvelles contraintes dans les choix constructifs du logement neuf ; assurer et ne pas opposer les choix de matériaux entre eux et mettre l'innovation au service d'un changement d'échelle pour traiter la rénovation au niveau du quartier.

Néanmoins, derrière cette primordiale question de la décarbonation du bâti, se trouve également celle de l'accompagnement et de la formation, par les pouvoirs publics, des entreprises, des artisans et des industriels à la transition écologique de leurs process. Un accompagnement au développement et la structuration de filières de recyclage et d'économie circulaire sont les prérequis nécessaires pour permettre la conversion des acteurs à des pratiques plus vertueuses, innovantes et décarbonnées.



Participants au comité de réflexion organisé par Knauf Insulation :

- **Jean-Luc BUCHOU**, Délégué Général du Fonds de dotation Cercle Promodul/INEF 4
- **Cédric CARLES**, Fondateur et directeur de l'Atelier 21
- **Yann DERVYN**, Président de Dervyn Conseil et ancien directeur d'Effinergie
- **Danyel DUBREUIL**, Coordinateur de l'initiative Rénovons !
- **Sian HUGHES**, Directrice RH, affaires publiques
- **Thierry RIESER**, Ingénieur spécialiste de la performance énergétique des bâtiments, membre de l'association négaWatt

En présence de

- **Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT**, Députée de l'Isère, présidente de l'Alliance HQE-GBC France, Membre du CSCEE

À PROPOS DE **knaufINSULATION**

Créée en 1978, Knauf Insulation est aujourd'hui l'un des plus grands fabricants, à l'échelon international, de produits et systèmes pour l'isolation. L'entreprise est notamment reconnue pour la qualité et les performances de ses laines minérales qui bénéficient d'une innovation mondiale signée Knauf Insulation : un liant à base végétale ECOSE® Technology. Knauf Insulation compte 27 sites de production, à travers le monde et emploie 5 500 personnes.

FOR A BETTER WORLD

challenge.
create.
care.

CONTACTS PRESSE
Comadequat / 04 72 40 54 10

Anne Forest / 07 52 63 53 73
a.forest@comadequat.fr

Laurène Sorba / 04 72 40 54 10
l.sorba@comadequat.fr